



Profession de foi des listes SNASUB-FSU - FNEC FP FO

Élections aux Conseils de l'Université Clermont Auvergne
Scrutin du mardi 22 novembre 2016



Collèges des personnels BIATSS

Des élus pour continuer à défendre et informer les personnels BIATSS

La création de l'Université Clermont Auvergne acte la réunification de deux universités séparées en 1976 pour des raisons politiques. **Dans le contexte actuel**, nous constatons que les regroupements d'universités (fusions ou COMUE) imposés par la loi ESR aboutissent à **accentuer les inégalités territoriales et la sélection**, à supprimer des formations, et **des postes**, accélérer la concurrence entre établissements mais aussi à **remettre en cause nos droits** (congés, temps de travail hebdomadaire, primes, etc.). Ils ont conduit à un accroissement des pouvoirs des présidents et à leur **éloignement** des personnels. **C'est dire si l'enjeu de ces élections est important** pour ceux qui veulent que soient défendues nos conditions de travail mais aussi les valeurs du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche, les statuts et droits des personnels, en particulier des BIATSS.

Nous avons pour cela fait le choix d'**une démarche unitaire et pluraliste**, forts de nos actions communes passées et de **la représentativité de nos syndicats dans les filières AENES, Bibliothèques et ITRF**, aussi bien au niveau de l'UBP et de l'UdA qu'au niveau national.

Comme nous le faisons pour les CPE ou le CT, **nos élus seront formés, ils prépareront chaque instance, interviendront en toute indépendance et en rendront compte systématiquement**. Qui d'autres que nous a porté la voix des BIATSS contre l'instauration d'une prime au mérite à l'UdA, le plan d'économies à l'UBP et ses conséquences (gels, fermetures de services, renvois de contractuels), pour le droit à récupération intégrale des congés pour les collègues enceintes, pour alerter sur les risques du RIFSEEP via des réunions d'infos syndicales, pour défendre l'équilibre entre filières AENES-ITRF-Bib, etc. ?

Nous le savons tous, les suppressions de postes, en particulier à l'UBP, combinées à la hausse des effectifs étudiants mais aussi des missions de plus en plus techniques, ont largement impacté nos conditions de travail. **Ce mal-être a pu être aggravé par des méthodes de gestion des ressources humaines dont nous ne voulons plus !**

Beaucoup d'inquiétudes pointent parmi nos collègues, titulaires comme contractuels, **sur les conséquences de la fusion mais aussi sur l'avenir d'une université de plein exercice à Clermont-Ferrand**. Parce que la place des BIATSS est réduite dans les instances (6 élus sur 40 au CA), les élus SNASUB-FSU et FNEC FP FO **siégeront pour faire entendre votre voix** mais aussi la défense du service public du Supérieur et de la Recherche accessible au plus grand nombre, sur tous les territoires, pour **veiller à la stabilité des droits d'inscription** des étudiants et **s'opposer à la sélection**, en particulier en Master.

L'université souffre d'hyper-présidentialisation, conséquence des lois LRU et Fioraso. Nous avons constaté ici aussi le recul de la collégialité dans la prise de décisions, le contournement parfois des instances élues, la remise en cause de procédures transparentes et équitables, **un dialogue social malmené**, par certains plus que d'autres. **La rupture avec ces pratiques est incontournable** pour retrouver efficacité et sens de nos missions et **pour que la fusion signifie amélioration de nos conditions de travail et non dégradation**.

**Assiduité dans les instances, interventions nombreuses, information régulière aux personnels, souci de l'amélioration des conditions de travail et de rémunération pour les titulaires et les contractuels :
notre bilan est significatif et reconnu**

**Le 22 novembre 2016,
VOTEZ ET FAITES VOTER
pour les candidats et candidates des listes
SNASUB-FSU FNEC FP FO**

Nos engagements :

⇒ ⇒ Notre priorité absolue est de veiller à ce que la fusion aboutisse à un alignement par le haut pour tout ce qui concerne nos conditions de travail et nos droits : indemnités, temps de travail, congés, droits à formation et aide sociale, etc. Plusieurs dossiers importants restent en attente de validation, en particulier la mise en place du RIFSEEP pour les filières ITRF et Bibliothèques, mais aussi la NBI, la PFI, etc.

⇒ ⇒ Veiller à ce que la fusion n'occasionne aucune mobilité forcée, en veillant aussi à davantage d'équité et de transparence dans le traitement des mutations internes, des ouvertures de postes aux concours, des primes et pour les propositions de promotion ;

⇒ ⇒ Refuser les suppressions et les gels de postes, agir pour la création d'emplois statutaires indispensables au bon fonctionnement de l'établissement et à la résorption de la précarité ;

⇒ ⇒ Défendre les statuts des personnels (AENES, BIB, ITRF, santé, sociaux...), leurs spécificités et leur complémentarité qui font l'efficacité des universités. S'opposer à l'externalisation de missions.

⇒ ⇒ Maintenir la garantie du financement du service public par l'État. Nous dénonçons la course aux financements externes (fondation notamment) et les dérives qu'elle peut entraîner.

Nos candidats :

Elles et ils représentent toute la diversité des personnels BIATSS de l'UCA.

Pour le Conseil d'Administration (collège BIATSS) :

1-Hervé Boulet, secrétaire administratif, Agence comptable 2-Valérie Lashermes, adjoint technique, UFR LLSH, (élue CT et CPE UBP) 3-Frédéric Vigier, technicien, IUT Aubières, (élu CT UDA) 4-Isabelle Wrzesniewski, secrétaire administrative, MSH 5-Henri Gilbert, adjoint administratif, UFR LLSH, (élu CT UBP) 6-Marianne Julle-Cadier, secrétaire administrative, Facultés de Médecine et de Pharmacie
--

Pour la Commission de la recherche (CR) du Conseil académique (collège IT):

1-Hugues Perrin, IGE, UBP Start, UFR ST 2-Olivia Couturier, technicien, UFR LLSH 3-Damien Ferney, IGR, UFR ST

Pour la Commission de la recherche (CR) du Conseil académique (collège BASS) :

1- Eric Panthou, BAS, BCU Droit, (élu CT UBP)

Pour la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) du Conseil académique (collège BASS) :

1-Chantal d'Introne, secrétaire administrative, École de Droit, (élue CT et CPE UDA) 2-Frédéric Lazuech, bibliothécaire, BCU Gervovia LLSH (membre CHSCT et élu CPE UBP) 3-Marianne Julle-Cadier, secrétaire administrative, Facultés de Médecine et de Pharmacie 4-Guillaume Morges, magasinier, BCU Santé (élu CPE UBP)
--

Nous nous engageons à :

- Siéger en toute indépendance et sans subordination vis-à-vis de quiconque ;
- Continuer de vous informer régulièrement des décisions prises en conseils ;
- Vous représenter par conviction et avec détermination.

**Le 22 novembre 2016, VOTEZ ET FAITES VOTER
pour les listes SNASUB-FSU FNEC FP FO**